La tendance (3) suppose l'appel effectif à la vision béatifique.

La tendance (2) jouerait dans l'hypothèse de la non-élévation à l'ordre surnaturel. Mais le P. de Lubac et moi-même pensons que saint Thomas n'a jamais envisagé de tendance *morale-impeccable*, au titre même de la nature[1].

B. — *Saint Thomas selon le P. de Lubac.*

TENDANCES	*morale*	surnaturelle (2) (vision béatifique)	*peccable.*
	infra-morale :	métaphysique (1) comme instinctive	*impeccable*

L'ange est ordonné à la vision béatifique, en fonction de laquelle il peut pécher[2]. — Selon nous, l'appel effectif à la vision béatifique n'est pas impliqué de soi dans la moralité.

1. Le P. de Blic souligne lui-même les difficultés de cette conception, selon nous rigoureusement contradictoire.

« L'amour de charité ou dilection gratuite aura pour objet le Dieu de la béatitude surnaturelle, tandis que l'objet de l'amour naturel — au sens de non-gratuit et de non-méritoire — ne sera que le Souverain Bien ou Être suprême des philosophes. Conception qui revient en somme à conditionner la charité par la foi, tout en reconnaissant, au-dessous de la charité, un amour de Dieu déjà *honnête*, quoique sans valeur pour le ciel en tant que dû au simple jeu normal de nos facultés.

« Seulement, dans cette conception, l'amour naturel est dénommé ainsi, non parce qu'il serait quelque chose de spontané et d'infra-volontaire ou infra-moral, mais parce que, tout volontaire et moral qu'il est, il reste cependant infra-surnaturel.

» C'est un trait que nous devons souligner. Quand il est mis en comparaison avec la charité, et défini alors comme s'adressant au *Principium naturalis esse*, plutôt qu'à *l'Objectum beatitudinis supernaturalis*, l'amour naturel de Dieu ne répond plus au concept d'orientation instinctive et indéfectible de l'être créé vers son Créateur, mais à celui d'une attitude morale bien volontairement prise, restant néanmoins au plan de la pure nature, c'est-à-dire non surnaturelle... » (p. 256) — (Cf. 1-63-1, 3-*m*...) «... *Le point* DIFFICILE *est cette affirmation* impliquée dans notre réponse (1, 63, 1, *ad* 3) qu'à l'égard de Dieu Principe de la nature, l'attitude naturelle et nécessaire du pur esprit, son attitude indéfectible est une attitude d'amour. — Au niveau de l'orientation spontanée et pré-morale de son être, assurément. Au niveau de l'activité personnelle et morale, pourquoi ? Serait-il inconcevable qu'à l'égard de Dieu principe de sa nature, la volonté du pur esprit ne ratifiât pas sa tendance profonde ? Pourquoi encore ? [...]

« [...] Aimer Dieu d'un amour inférieur à la charité est pour l'ange chose naturelle et INDÉFECTIBLE. » (p. 257)

« [...] Une erreur n'est possible pour des esprits angéliques que relativement aux objets de l'ordre surnaturel. » « Omnis malus est quodammodo ignorans. » (p. 258).

2. Il est donné un amour naturel en vertu duquel l'ange ne peut pas ne pas se porter vers Dieu, auteur de son être naturel, et cet amour, nous l'avons vu, subsiste même dans le damné. « Ne venant pas de la volonté libre et n'étant pas encore ratifié par elle, il ne saurait le moins du monde être méritoire. » (*Surnaturel*, p. 248). C'est d'accord. « Le second mouvement, au contraire, est « gratuit ». Il est d'un autre ordre. Il est toujours libre et l'on peut se détourner de Dieu en péchant » *(Ibid.)*. C'est d'accord, mais s'il est vrai qu'en fait historiquement cette élection ait été faite en fonction de l'offre de la vision béatifique, elle aurait pu l'être sans cette hypothèse. Il peut y avoir, en droit, pour l'ange comme pour l'homme, un amour « naturel », méritoire et défectible, de Dieu, fin dernière, règle surnaturelle de moralité.

Le P. de Lubac distingue donc sans moyen terme aucun l'amour naturel-instinctif de l'amour théologal. (Voir par ex. *Surnaturel* p. 250 : « D'une part, un *motus naturalis*, nécessaire et inamissible, qui subsiste jusque chez le damné ; d'autre part, dépassant la nature, un *amor gratuitus*, seul méritoire, parce qu'en lui seul s'achève la moralité. »)

Et il poursuit logiquement : « Or chez le pur esprit, qui n'a pas à accorder entre eux les éléments d'une essence mêlée, cette distinction en recouvre exactement une autre, celle-même que développait le *Contra Gentes:* distinction entre la naturelle spirituelle considérée purement en soi, abstraitement pour ainsi dire et statiquement, et cette même nature concrète-